



## Déclaration liminaire au CSAD de l'Aisne du lundi 08 juillet 2024.

Mme la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSAD.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les dernières mesures de rentrée dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.

En préambule, le Sgen-CFDT Picardie souhaite tout d'abord soulever plusieurs points très problématiques dans l'organisation de l'Ecole que souhaite imposer le Ministère et qui sont bien loin de contribuer à l'attractivité de l'Education Nationale.

Concernant la réforme du Choc des savoirs, les organisations syndicales CFDT Education Formation Recherche publiques, FSU, UNSA Éducation, CGT Educ'Action et SUD Éducation, réunis en intersyndicale, continuent de protester et de mener des actions, contre les mesures prévues qui vont aggraver et institutionnaliser le tri social dans le premier comme dans le second degré et donc aggraver les inégalités aussi bien sociales que scolaires.

Autre sujet que nous ne ferons qu'évoquer ici : la réforme de la formation initiale. Ce qui est donné à lire dans les maquettes indique malheureusement que le concours continue à se penser indépendamment des compétences professionnelles à mobiliser pour devenir enseignant.e. La CFDT Education Formation Recherche publiques (nouveau nom de notre fédération voté au récent Congrès de Lorient) revendique une forte restructuration des concours dans le cadre de ladite réforme.

Par ailleurs, près de 2 ans après avoir lancé la réflexion autour du métier enseignant, l'ONU vient de publier 59 recommandations issues du groupe de Haut niveau qui avait été mis en place suite à la demande du Secrétaire Général de l'ONU. L'internationale de l'Éducation a pesé sur ces discussions et l'ONU a présenté 59 propositions pour demander aux gouvernements d'agir sur la profession enseignante. L'objectif est de résoudre les problématiques d'attractivité du métier. Cette pénurie est due à des conditions de travail dégradées, des rémunérations insuffisantes, un manque de reconnaissance sociale et un pilotage défaillant des gouvernements.

De plus, la formation pose problème. Outre la formation initiale, les enseignant.e.s doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue de qualité tout au long de la carrière. Celle-ci doit permettre un développement professionnel, dans le nécessaire respect de l'autonomie professionnelle et le respect entre temps professionnel et temps personnel. Pour cela, l'ONU appelle à un investissement massif autour de cet objectif, principal talon d'Achille de l'institution. La France en est le parfait exemple : les temps de formation

continue se limitent à des temps d'informations sur les réformes en cours.

Autre élément pointé comme problématique : la manque d'autonomie. A force de réformes incessantes, dont on ne dresse jamais le bilan avant d'en proclamer d'autres, les gouvernements successifs finissent par lasser et ne plus donner sens à l'exercice du métier. Ce manque de sens est source de fuite de beaucoup de personnels et d'étudiants en devenir. Pour l'ONU et l'Internationale de l'Éducation qui a poussé dans ce sens, il convient que les politiques éducatives s'inscrivent dans la durée. Outre l'autonomie nécessaire à l'acte d'enseigner, les établissements, les écoles doivent disposer de l'autonomie nécessaire pour mettre en œuvre un enseignement en rapport avec le territoire d'implantation. D'autre part, en tant que professionnel.le.s, les enseignant.e.s doivent pouvoir choisir la méthode pédagogique la plus adaptée pour leur classe. Cette liberté pédagogique est nécessaire pour expérimenter, mettre en œuvre, évaluer. Au-delà du dogmatisme, le rapport entre les enseignants et les élèves doit demeurer la priorité. Cette interaction permet de construire l'apprentissage et le transfert de compétences, de connaissances.

**Quant aux sujets qui concernent plus précisément notre département**, l'ordre du jour indique une information sur l'expérimentation des PAS pour la rentrée prochaine. Nous espérons donc des précisions sur les changements induits par cette expérimentation pour les élèves qui seront concernés et pour les personnels actuellement acteurs dans le cadre des PIAL(AESH, coordonnateurs de PIAL...) ?

Nous sommes satisfaits des ajustements et des ouvertures de classe proposés dans des établissements en tension en raison des effectifs. Cependant, notre inquiétude demeure pour certains établissements comme Hirson où 98 élèves ont été retenus en 4ème alors qu'il y en a en réalité 106, ce qui donne des classes à 26,5 ce qui est trop pour un collège en REP.

Par ailleurs, la CFDT Education Recherche Fonction Publiques vous a soumis quelques questionnements pour lesquels nous aimerions obtenir des réponses.

Ceux-ci concernent :

- \*les dotations Pacte pour la rentrée pour le 1er degré ?
- \*la possibilité pour les AESH de bénéficier d'une VAE, où en est-on ?
- \*la liste complémentaire pour les PE ?
- \* les critères pris en compte pour l'octroi des Services Civiques dans les écoles ?
- \* la problématique liée aux heures de pondération en REP+ : les 18h non octroyées en totalité.
- \* l'éventuelle augmentation des heures octroyées aux SEGPA dans les années futures en cas d'augmentation du nombre des dossiers
- \* l'existence d'un projet de fusion des SEGPA de Gauchy et du collège Marthe Lefèvre de Saint Quentin
- \* l'éventualité dans les années futures de double niveau 4ème/3ème pour les collègues PE en SEGPA.

Je vous remercie pour votre attention.